

L'autorité de Mgr Lefebvre – I

février 15, 2020

Pour illustrer le rapport entre la Vérité catholique et l'Autorité catholique, référons-nous à l'Athanase des temps modernes, à cet exemple concret que Dieu nous a donné pour nous frayer la voie à travers cette crise pré-apocalyptique : nous voulons parler de Monseigneur Marcel Lefebvre (1905–1991). Au Concile Vatican II, la plupart des dirigeants de l'Église étaient convaincus qu'il y avait quelque chose à changer dans l'expression de la Foi. C'est pourquoi, quelques années plus tard, ils décidèrent, en faisant appel à l'obéissance, de modifier le rite séculaire de la Messe. Mais par la force de sa Foi, l'Archevêque résista, fidèle à la Vérité immuable de l'Église, et manifesta ainsi que la Foi constitue dans l'Église le cœur et l'âme de son Autorité divine. Comme le dit un proverbe espagnol, « L'obéissance n'est pas la servante de l'obéissance ».

Certes, Mgr Lefebvre croyait que l'Église avait autorité pour commander à ses membres, à quelque échelon qu'ils soient, lorsqu'il s'agissait du salut de leur âme. Pour cette raison, dans les premières années de l'existence de la Fraternité Saint Pie X (1970–1974), il s'efforça d'observer le droit canon et d'obéir au pape Paul VI autant qu'il le pouvait. Mais lorsque des envoyés de Rome, venus inspecter son séminaire à Écône, tinrent devant les séminaristes des propos contraires à la vérité catholique, il rédigea la célèbre Déclaration de novembre 1974, où il protesta de toutes ses forces contre l'abandon de la Foi catholique par Rome au profit de la nouvelle religion conciliaire. Et, durant l'été 1976, lors de la messe de Lille, cette Déclaration devint comme la Charte du mouvement de la Tradition.

Pourtant, Mgr Lefebvre s'est toujours défendu d'être le chef

de file de la Tradition. Pourquoi donc ? Parce que la Tradition catholique était alors (et est toujours) un mouvement officieux, sans aucune structure officielle. Il est vrai que Mgr Lefebvre n'était pas non plus le seul chef parmi les Traditionalistes, et il y en avait qui n'étaient pas d'accord avec lui, et d'autres qui ne lui rendaient pas hommage. Mais il n'empêche qu'un grand nombre de catholiques ont vu en lui leur chef ; ils lui ont fait confiance et ont suivi son exemple. Pourquoi ? Parce qu'ils voyaient en lui la persévérance dans cette Foi catholique qui seule peut sauver les âmes. En d'autres termes, l'archevêque n'avait peut-être officiellement aucune autorité sur eux, car la juridiction est l'apanage des hommes d'Église dûment élus ou nommés mais, il s'est acquis jusqu'à sa mort une autorité morale considérable par sa fidélité à la vraie Foi. En d'autres termes, son attachement à la vérité lui avait donné une autorité, officieuse mais réelle ; alors que l'autorité des autres prélats, par manque de vérité, ne cesse de s'affaiblir. La dépendance de l'autorité, du moins de l'autorité catholique, à l'égard de la vérité, s'est ainsi manifestée aussi clairement que possible.

Cependant, les choses ont été quelque peu différentes pour la Fraternité Saint Pie X, fondée par l'archevêque en 1970. La FSSPX reçut, en effet, de l'Église officielle, une certaine juridiction de Mgr Charrière, évêque du diocèse de Genève, Lausanne et Fribourg, juridiction que le fondateur d'Ecône chérissait, car elle prouvait qu'il n'inventait pas les choses à son gré au fil du temps, mais qu'il faisait une oeuvre d'Église. Il a donc fait de son mieux pour gouverner la FSSPX comme s'il avait été le supérieur normal d'une congrégation catholique normale placée sous l'autorité de Rome. Et la défense de la vraie Foi ne lui donnait-elle pas le droit d'agir ainsi ? Mais les autorités romaines officielles utilisèrent tout leur pouvoir juridique pour ruiner son crédit, lui aliénant ainsi une foule de catholiques qui autrement l'auraient suivi.

De plus la néo-Eglise, dont la subversion s'étendait tout autour de lui, avait pour effet d'affaiblir sérieusement l'autorité de l'Archevêque jusqu'à l'intérieur même de la Fraternité. Prenons un exemple. Si avant le Concile un prêtre mécontent de son évêque diocésain sollicitait l'autorisation de rejoindre un autre diocèse, le second évêque consultait naturellement le premier au sujet du demandeur ; et si le premier conseillait au second de ne rien avoir à faire avec le demandeur, sa demande était immédiatement rejetée. Au contraire, si un prêtre insatisfait de la Fraternité demandait à rejoindre un diocèse de la Néo-église, l'évêque sollicité était prêt à « le recueillir dans le bercail officiel » puisqu'il fuyait volontairement le « schisme Lefebvrisme ». L'archevêque n'était donc pas soutenu par ses frères évêques, si bien qu'il ne pouvait pas imposer de discipline à ses prêtres au sein de la Fraternité comme il aurait dû pouvoir le faire. L'exercice de l'autorité était une affaire délicate, dans la mesure où il ne disposait donc d'aucune sanction qui lui permît de contrôler les prêtres rebelles. C'est ainsi que le manque de vérité de la Néo-église privait la Fraternité de l'autorité catholique qui lui était pourtant due pour défendre la vérité.

Par conséquent, pour compenser le manque d'unité dans la Vérité venant de la hiérarchie, les prêtres Traditionnels doivent aujourd'hui faire preuve d'une tolérance supérieure à la normale les uns envers les autres, et les catholiques Traditionnels doivent prier plus que jamais pour que leurs prêtres acquièrent cette tolérance. Cela n'a rien d'impossible.

Kyrie eleison.